



Psychologue ! Ò Concours CSSÉ24-258

Centre de services scolaire de l'Énergie

📍 2072 Rue Gignac, Shawinigan, Québec G9N 3X2

👤 1 Poste disponible

📅 Expire le : 21 juin 2024

DESCRIPTION DU POSTE

Nous sommes à la recherche d'un(e) **psychologue**.

Lieu de travail

Secteur Shawinigan

Date d'entrée en fonction : 1er juillet 2024

Nature du travail

L'emploi de psychologue comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de dépistage, d'aide et d'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, d'évaluation du fonctionnement psychologique et mental ainsi que de détermination d'un plan d'intervention dans le but de favoriser la santé psychologique et de rétablir la santé mentale des élèves en interaction avec leur environnement et de les soutenir dans leur cheminement scolaire et leur épanouissement personnel et social.

Qualifications requises

Être membre de l'Ordre des psychologues du Québec.

Pour plus d'information sur les attributions caractéristiques, veuillez consulter le Plan de classification en annexe.

Le Centre de services scolaire de l'Énergie participe au programme d'accès à l'égalité en emploi.

Prérequis

Compétences requises :

- ▶ Ordre des psychologues 1

Date de début :



1 juillet 2024

Type d'emploi :



Poste régulier / Temps plein

Quarts de travail :



Jour

Heures de travail :



35.00 h/sem.

Salaire :



\$28.33 - \$52.88 CAD Taux horaire

Syndiqué :



Oui

Documents requis

- ✓ CV
- ✓ Carte membre d'un ordre professionnel

Documents facultatifs

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Diplômes / Certificats
- ✓ Relevé de notes
- ✓ Évaluations comparative des études
- ✓ Certificat de naissance

Documents à consulter

Plan de classification

AVANTAGES



Horaire de jour, du lundi au vendredi



Télétravail possible



Accès au programme d'aide aux employés



Salaire concurrentiel



Congé de maladie



Conciliation travail-vie personnelle



Formation continue



Régime de retraite



Avancement de carrière



Insertion professionnelle



20 jours de vacances après 1 an de service continu



Assurances collectives